

8,400 km

Modifiée dans sa seconde partie et se terminant sur les berges de la Rance à Arget, tracée sur la commune de Montagut, elle cumule tous les ingrédients alliant technique, rapide sur toutes surfaces. Son épingle au foyer de Montagut est un "spot" maintenant connu qui accepte un public nombreux.

Points publics :

- Foyer - Mairie de Montagut.
- Buvette - Restauration "Chez Lily".
- Accès depuis Arzacq par D64 et D45.

